



Mairie de Saint-Nicolas d'Aliermont

Pièces à fournir lors du rendez-vous de carte nationale d'identité et/ou de passeport

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Photos non découpées (de moins de 6 mois et conforme aux normes)
- Pré-demande ou CERFA
- Justificatif de domicile (de **moins de 1 an**)
 - Facture de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau (**pas d'attestation titulaire de contrat**)
 - Quittance de loyer
 - Avis d'imposition
 - Attestation ou facture d'assurance logement
 - Relevé de la CAF
- Acte de naissance (de **moins de 3 mois**) / Non nécessaire si la commune de naissance est COMEDEC.
- Timbre fiscal (obligatoire pour les passeports et les cartes nationales d'identité perdues ou volées)
- Vous êtes hébergé(e) chez quelqu'un (y compris les jeunes majeurs habitant chez leurs parents)
 - Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
 - Attestation d'hébergement
 - Copie de la carte nationale d'identité de l'hébergeant
- Pour utiliser le nom de votre conjoint(e)
 - Acte de mariage
- Pour utiliser le nom de votre conjoint(e) décédé(e)
 - Acte de décès ou livret de famille mis à jour